

COMMUNE D'ALLONDRELLE LA-MALMAISON

Compte rendu des délibérations de la Séance ordinaire du 8 août 2019

L'an deux mil dix-neuf, le huit août, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Jean-François MARIEMBERG, Maire.

Etaient présents : MM. MARIEMBERG Jean-François, Maire, CLAUDET Eric, 1^{er} adjoint, BOUS Xavier, 2nd adjoint, Mmes LE LOUARN Françoise, LEPAGE Isabelle, CHAPUT Marie-Ange, JONETTE Marie, MM, PETRUZZELLI Nicolas, BUDIN Eric, LEDOYEN Jean-Pierre.

Absents excusés : MM., BLANCHETETE Gilbert, CAPART François, VENERUCCI David, MALGRAS Jean-Marc, Mme BECRET Lise.

- église : proposition pour le désamiantage.
- modification du giratoire vers la rue des Cerisiers
- demande de subvention - visiophone école dans le cadre de Vigipirat
- divers. Subvention aux pompiers,

1. Désamiantage.

Lors des travaux de drainage autour de l'église, un tuyau en fibro-ciment de 27 mètres a été découvert. Les travaux sont arrêtés en attendant la récupération et le recyclage de cette canalisation.

5 entreprises ont été contactées. Seule, la société HOLLINGER a répondu favorablement. Elle a produit un devis pour la récupération et le retraitement de ce tuyau. Compte tenu des délais liés à l'inspection du travail, le démarrage des travaux ne peut avoir lieu avant un mois au minimum. Une analyse préalable du tuyau sera faite par un diagnostiqueur.

A l'unanimité, le Conseil accepte le devis et autorise le maire à engager l'opération.

2. Modification du giratoire rue des Cerisiers.

La sortie du giratoire d'Allondrelle, en direction de la rue des Cerisiers pose difficulté, en raison de l'étroitesse de la rue. Un devis a été demandé à l'entreprise DOITEAUX de Longuyon.

A l'unanimité, le Conseil autorise le maire à engager l'opération.

3. Demande de subvention – sécurité des écoles

Suite à la demande des enseignantes pour l'installation d'un visiophone, le conseil sollicite Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de l'action de sécurisation menée au niveau départemental.

Voté à l'unanimité.

4. Subvention aux jeunes sapeurs-pompiers de Longuyon.

Au 14 juillet, Eric Claudet, a proposé un défilé avec les jeunes sapeurs-pompiers de Longuyon. Le Conseil décide, à l'unanimité, de verser à l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Longuyon, une subvention de 100 € les crédits sont prévus au budget.

5. Bail de l'ancien terrain de football.

Le bail de l'ancien terrain de football est arrivé à échéance le 30 juin 2019. Etant donné que nous avons dépassé l'échéance, il est proposé de le renouveler pour une année, le temps de discuter avec les membres du club. En effet, un certain nombre de demandes faites par le Conseil, lors de la signature initiale n'a pas été suivi d'effets. Par exemple, pas d'espace de terrain permettant aux jeunes de jouer au football ou bien refus du Trésorier du Club de laisser à disposition, moyennant rétribution, l'électricité pour le feu d'artifices du comité Franco-Belge (le trésorier exigeait qu'un professionnel vienne faire les branchements électriques.).

Suite à proposition de Françoise LE LOUARN, une commission doit se réunir pour définir ce que la Commune veut faire avec ce terrain. Par ailleurs, une mise en sécurité électrique doit être envisagée rapidement. Des devis de travaux d'enfouissement du câble électrique doivent être sollicités.

A l'unanimité des voix, le Conseil décide de prolonger le bail jusqu'au 30 juin 2020 et demande à rencontrer les représentants du Club pour évoquer les relations à venir.

6. Enlèvement de souches au lotissement.

La dernière parcelle (n°9) au lotissement nécessite l'enlèvement de souches. Un devis a été présenté par M. DOITEAUX pour réaliser les travaux.

Voté à l'unanimité. La dépense sera portée sur le budget du lotissement.